

AIDE-MÉDICALE À MOURIR (AMM) À DOMICILE AIDE-MÉMOIRE POUR LES INTERVENANTS EN SOINS SPIRITUELS (ISS)

AVANT LE SOIN

DEMANDE D'INFORMATION DE L'USAGER

- ✓ Accueillir la demande d'AMM de l'utilisateur et répondre à ses questions et à celles de ses proches;
- ✓ Questionner l'utilisateur sur l'évolution de sa maladie et l'impact sur sa vie et celle de ses proches;
- ✓ Explorer les motifs de la demande d'AMM;
- ✓ Offrir à l'utilisateur un accompagnement spirituel dans son processus de réflexion face à l'AMM pour le maintien des appuis spirituels ou dénouer les impasses;
- ✓ Encourager l'utilisateur à discuter de ses réflexions avec ses proches;
- ✓ Documenter toutes démarches relatives à l'AMM au dossier de l'utilisateur;
- ✓ Informer les professionnels de la santé de l'équipe de soins de l'utilisateur.

Si vous n'êtes pas en mesure de répondre aux questions de l'utilisateur dans les meilleurs délais, transmettre la demande d'information à un professionnel de votre équipe capable de le faire ou appeler le Groupe interdisciplinaire de soutien (GIS) au 581-993-4483 pour obtenir du soutien clinico-administratif.

Lors d'une objection de conscience face à l'aide médicale à mourir :

- Référer à un professionnel de la santé de l'équipe de soins
- Continuer à prodiguer les suivis requis par l'état de santé de l'utilisateur

DEMANDE FORMELLE D'AMM

Nul ne peut ignorer une demande d'AMM

- ✓ Si l'utilisateur décide de faire une demande d'AMM, aviser l'intervenant au dossier de l'utilisateur (infirmière ou travailleur social) afin qu'il puisse organiser la signature du formulaire (AH-881 DT9232). Vous pouvez signer comme témoin si vous respectez les critères de témoin indépendant.
- ✓ Dans le cas où vous recevez un formulaire de demande d'AMM, s'assurer qu'il soit signé et daté par l'utilisateur et contresigné par un professionnel de la santé ainsi qu'un témoin indépendant;

Si l'utilisateur est déclaré non-admissible à la suite de l'évaluation médicale :

- ✓ Valider auprès de l'utilisateur son désir d'être accompagné spirituellement face à ce refus;
- ✓ Accompagner l'utilisateur pour identifier les éléments permettant de trouver de l'harmonie intérieure dans cette situation;
- ✓ Collaborer avec l'équipe interdisciplinaire pour optimiser les soins requis par l'état de santé de l'utilisateur;
- ✓ S'assurer que l'utilisateur connaît le recours possible auprès du commissaire aux plaintes;

Lorsque l'utilisateur est admissible à la suite de l'évaluation médicale

- ✓ Revalider avec l'utilisateur les raisons et les motivations qui l'ont amené à faire son choix et la concordance avec ses valeurs, sa vie spirituelle et l'héritage qu'il désire transmettre;
- ✓ Valider avec l'utilisateur s'il a mesuré les impacts possibles de sa décision dans sa relation avec ses proches;
- ✓ Valider auprès de l'utilisateur s'il désire vivre un rituel relié à ses croyances et si tel est le cas, valider le moment choisi;
- ✓ Aviser l'infirmière et le médecin si l'état de santé de l'utilisateur se détériore.

AIDE-MÉDICALE À MOURIR (AMM) À DOMICILE AIDE-MÉMOIRE POUR LES INTERVENANTS EN SOINS SPIRITUELS (ISS)

ADMINISTRATION DU SOIN

- ✓ Être présent afin d'offrir un accompagnement et du support, selon le désir de l'utilisateur et de ses proches;
- ✓ Soutenir les proches en cas de malaises physiques ou réactions émotionnelles;

APRÈS L'ADMINISTRATION DU SOIN

- ✓ Offrir ses sympathies à la famille et soutenir les proches;
- ✓ Accompagner les proches dans leur deuil;
- ✓ Se rendre disponible pour un partage d'expérience d'AMM vécue entre les professionnels impliqués;
- ✓ Compléter le dossier de l'utilisateur.

Groupe interdisciplinaire de soutien (GIS) amm.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca 581-993-4483 Lundi au vendredi 8h30 à 16h30 (jours ouvrables)	Sites web du CIUSSS de la Capitale-Nationale https://www.ciussc-capitalesnationale.gouv.qc.ca	Commissariat aux plaintes et à la qualité des services commissaire.plainte.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca 418-691-0762	Centre Spiritualité santé de la Capitale-Nationale cssanté.cha@ssss.gouv.qc.ca 418-682-7939 Lundi au vendredi 8h30 à 16h30 (jours ouvrables)
--	--	---	--